

■ **SWISS RADICAL CLEAN SARL**, à Lausanne, représentation en Suisse d'aiguilles de tatouage de la marque 'Radical clean' (FOSC du 24.12.2001, p. 10164). Statuts modifiés le 5 juillet 2004. Donatelli Claudio, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 7'000 à concurrence de CHF 4'000 à l'associée Forrer Nicole, dont la part est portée à CHF 11'000, et à concurrence de CHF 3'000, à l'associé Kläy Daniel, dont la part est portée à CHF 10'000.

Journal no 7126 du 08.07.2004
(02358682 / CH-550.1.027.916-2)